

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 68 (1942)
Heft: 18

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ABONNEMENTS :

Suisse : 1 an, 13.50 francs

Etranger : 16 francs

Pour sociétaires :

Suisse : 1 an, 11 francs

Etranger : 13.50 francs

Prix du numéro :

75 centimes.

Pour les abonnements
s'adresser à la librairie
F. Rouge & C^{ie}, à Lausanne.

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président : R. NEESER, ingénieur, à Genève ; Vice-président : M. IMER, à Genève ; secrétaire : J. CALAME, ingénieur, à Genève. Membres : *Fribourg* : MM. L. HERTLING, architecte ; A. ROSSIER †, ingénieur ; *Vaud* : MM. F. CHENAUX, ingénieur ; E. ELSKES, ingénieur ; EPITAUX, architecte ; E. JOST, architecte ; A. PARIS, ingénieur ; CH. THÉVENAZ, architecte ; *Genève* : MM. L. ARCHINARD, ingénieur ; E. ODIER, architecte ; *Neuchâtel* : MM. J. BÉGUIN, architecte ; R. GUYE, ingénieur ; A. MÉAN, ingénieur ; *Valais* : M. J. DUBUIS, ingénieur ; A. DE KALBERMATTEN, architecte.

RÉDACTION : D. BONNARD, ingénieur, Case postale Chauderon 475, LAUSANNE.

**Publicité :
TARIF DES ANNONCES**

Le millimètre
(larg. 47 mm.) 20 cts.
Tarif spécial pour fractions
de pages.

Rabais pour annonces
répétées.



ANNONCES-SUISSES S.A.
5, Rue Centrale,
LAUSANNE
& Succursales.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE
A. STUCKY, ingénieur, président ; M. BRIDEL ; G. EPITAUX, architecte ; M. IMER.

SOMMAIRE : Pour l'emploi d'assemblages cloués dans les constructions en bois, par JULES CALAME, ingénieur-conseil, à Genève. — Société suisse des ingénieurs et des architectes : Extrait du procès-verbal de la troisième séance du Comité central du 3 juillet 1942 ; Assemblée générale des 22, 23 et 24 août 1942 à Schaffhouse. — NÉCROLOGIE : Louis Dénéréaz, ingénieur. — BIBLIOGRAPHIE. — SERVICE DE PLACEMENT. — DOCUMENTATION.

Pour l'emploi d'assemblages cloués dans les constructions en bois,

par JULES CALAME, ingénieur-conseil à Genève.

1. De quelques idées sur la construction en bois.

Dans une période où la pénurie des matériaux se fait de plus en plus sentir et où il est indiqué de construire (comme toujours d'ailleurs) selon les règles de l'économie, on en vient tout naturellement à examiner de plus près des modes de construction devant lesquels les habitudes prises ont laissé jusqu'ici trop de gens indifférents. Le bois, pour parler de lui, avait fait place, dans certaines conditions, soit à la construction métallique, soit même à la construction en béton armé et, quand on y est revenu par la force même des circonstances, ce fut souvent pour reprendre, dans la construction courante, les vieilles pratiques de la charpenterie, selon lesquelles la convenance prenait souvent le pas sur la raison.

Il est juste de dire qu'en revenant au bois, les ingénieurs se sont préoccupés depuis de nombreuses années de l'utiliser au mieux et l'on a vu la construction à treillis reprendre vie sous des formes nouvelles, aptes à donner satisfaction, dans une mesure intéressante, aux hypothèses qu'on met, tacitement ou non, à la base du calcul statique ; les nombreux systèmes de clavettes ou d'anneaux métalliques (Dübel) sans parler des boulons de serrage, ont permis de réaliser, dans bien des cas, un centrage et même une articulation des barres dont on fait en général

trop peu de cas dans une charpente en bois d'architecte. Mais cette technique nouvelle a trait en général à des portées appréciables qui conduisent encore à adopter des sections ou des longueurs de bois nécessitant des tailles de choix.

Jusqu'ici on s'est trop peu soucié, il faut bien le reconnaître, de l'économie de l'ensemble du bois disponible, et la construction d'abris de protection n'a guère conduit, ces derniers temps, à une économie bien raisonnée !

Chacun prétend obtenir, dans des délais très courts, les sections les plus fortes, et l'on n'a pas su ou voulu pratiquer une politique qui permette de fournir à tout instant le bois sec, abattu et préparé à temps, séché à l'air — bois sans cœur ou bois de cœur — qui pourrait être utilisé souvent de façon plus rationnelle, en travaillant à la limite des contraintes admissibles que prescrivent les « normes provisoires » n° 111 de la S. I. A. pour le calcul, l'exécution et l'entretien des ouvrages en bois.

* * *

Il semble bien en outre qu'à part quelques rares exceptions, l'on n'ait pas envisagé jusqu'ici en Suisse romande la construction en bois par profils assemblés, si ce n'est dans la pratique des constructions en *bois collés*, du système Hetzer ou autre et il s'agit en général, dans ces systèmes, de *profils pleins* à lamelles parallèles, dans lesquels le collage des lamelles — la résistance de la colle étant en général supérieure à celle du bois lui-même — a pour but de retrouver le profil plein.